

- Agriculture (CAPA / Bac pro / CS)
- Agroalimentaire (Bac pro)
- Environnement (Bac pro)
- Commerce (BTS Technico-Commercial)

## BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Le Lycée Professionnel Agricole Louis Mallet est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage  
au titre du solde de 13%

ENTREPRISE	
NOM DU RESPONSABLE	
FONCTION	
ADRESSE	
TELEPHONE	
E-MAIL	
MONTANT DU VERSEMENT AU LPA Louis Mallet	

**Mode de règlement :**

par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EPLEFPA des Hautes Terres

A envoyer par courrier accompagné du présent bordereau

par virement (bien préciser dans le libellé « Taxe d'Apprentissage 2021 »)

Envoyer le bordereau par mail ou courrier

TRESOR PUBLIC	RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			
<small>Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances, etc...)</small>				
<small>Identifiant national de compte bancaire - RIB</small>				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	15000	00001000942	04	TPAURILLAC
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identifier Code)		
FR76 1007 1150 0000 0010 0094 204		TRPUFRP1		
TITULAIRE DU COMPTE : EPLEA SAINT FLOUR AGENT COMPTABLE				

Adresse : EPLEFPA des Hautes Terres  
5 route des Hautes Terres  
Volzac  
15100 SAINT-FLOUR

Mail : [lpa.st-flour@educagri.fr](mailto:lpa.st-flour@educagri.fr)